

qu'il faut pour arriver à cette popularité de faux prétextes. M. Stephens n'a jamais eu recours à ces moyens. Entier dans ses convictions, indépendant de fortune, il pousse l'indifférence pour le qu'en dira-t-on si loin qu'on pourrait croire qu'il méprise la popularité.

Cependant il tient à rester dans la vie publique. Esprit remuant, zélé, il veut faire bénéficier les autres de ses idées. Il y met tant de persévérance — nous allions dire d'acharnement — qu'il fatigue souvent l'attention du public et surtout de la chambre.

Ah! la chambre! Il faut bien la connaître pour savoir combien elle a horreur des idées nouvelles qui demandent de l'étude, du travail.

Quand on a passé de nombreuses années sur les bancs d'un collège à se pénétrer de l'éloquence de Cicéron et de Démosthènes, quand ensuite, durant des années aussi nombreuses, on s'est bourré des principes du droit romain et des coutumes de Paris, quand après tout cela, il a fallu s'initier au secret de toutes les intrigues, de toutes les bassesses que nécessitent ordinairement une élection, il est tout juste qu'on croit avoir le droit de se reposer ou tout au moins de vivre sur les connaissances acquises. C'est ce que pensent les neuf-dixièmes de nos législateurs, que la chambre soit de teinte rouge ou bleue.

Le novateur, le profane qui arrive avec une idée nouvelle, un projet de loi qui n'est pas conforme aux antiques principes des légistes romains, est nécessairement déclassé.

Pour les uns c'est un révolutionnaire aux tendances anarchistes, pour les autres c'est un fanatique avide du sang de ceux qui ne partagent pas ses croyances, les plus charitables se contentent de dire que c'est

un exalté, presque un fou. Aux yeux de tous, une proposition faite par ce novateur doit être considérée indigne de considération.

M. Stephens a eu à souffrir de tout cela. Peu diplomate, allant droit à son but en homme pressé, il n'a pas su se faire pardonner son ambition de tout améliorer. J'ai entendu un brave député de campagne qui avait jadis des aspirations au portefeuille, déclarer que les conservateurs et les libéraux devraient s'unir pour boycotter Stephens. Stephens empêchait ce brave homme de dormir et l'obligeait de rester à Québec quelques jours de plus, ce qui veut dire une augmentation de dépenses à la pension! Pour beaucoup de députés la session la plus courte est la plus fructueuse.

Malgré ces obstacles, malgré tous les préjugés qu'on a soulevé autour de son nom, M. Stephens a prouvé sa valeur. C'est encore un homme avec lequel il faut compter, et plus d'une de ses idées sont passées dans nos statuts. Il n'a pas besoin d'autres titres pour avoir droit à une place parmi les "Contemporains."

Il y a trente ans que M. Stephens est au service du public. Il fit son entrée au conseil de ville en 1868. Il reste peu de ceux qui furent alors ses collègues. J. McShane est un de ceux qui ont survécu le plus longtemps dans la vie publique; mais lui aussi, après avoir été l'idole populaire, s'est vu rejeter.

M. Stephens a assis ses œuvres sur une base plus solide, c'est pourquoi elles durent.

Dès son entrée dans la vie publique il a pris pour principe que les affaires du pays